



GLOBAL FORUM ON MIGRATION AND DEVELOPMENT 2011

THEMATIC MEETING

From Evidence to Action

Facilitating South-South Labour Migration for Development

Hakam EL ASRI

Chargé de projets

Pôle Emploi, France

CONSTATS

La mobilité dans la sous région est une réalité manifeste qui obéit à des profils caractéristiques:

- ✓ Structurels (long terme de nature culturelle)
- ✓ Conjoncturels (moyen terme de nature plutôt économique)
- ✓ Crise (dans l'urgence: conflits, catastrophes naturels, bouleversements environnementaux et climatiques)

- ✓ Les mobilités Sud Sud sont d'une plus grande envergure que les migrations Sud Nord.
- ✓ Se font selon des canevas souvent informels et principalement communautaires.
- ✓ Leur qualification de migrations irrégulières renvoi à un paradigme particulier pour des migrations non documentées souvent préexistantes aux frontières des états.

- ✓ Les typologies en pays 'd'origine, de transit et d'accueil' sont très souvent marquées par la référence au Nord et ne rendent pas compte des réalités propres des pays du Sud.
- ✓ Ces cadres de références induisent des positions, voire des politiques migratoires incohérentes.

Exemples :

- Pays à solde migratoire positif considéré comme pays d'origine.
- Pays d'accueil induirait nécessairement une politique de fermeture des frontières.

Contexte propre

- 1- Malgré le volontarisme et l'ambition politique affichés, constat d'échec des politiques d'intégration régionale et libre circulation des personnes.
- ✓ Plusieurs accords sur la libre circulation de la main d'oeuvre en Afrique ont été signés depuis le début des années 60.
- ✓ Tous ces accords reconnaissent aux citoyens des pays signataires le droit de se déplacer, de séjourner et de s'établir quel que soit le motif de leur déplacement.
- ✓ A l'exception de conventions limitées à des catégories spécifiques de travailleurs, les conventions bilatérales et multilatérales sont restées souvent inappliquées par défaut de :
 - transpositions dans les législations nationales,
 - et, ou obstacles liés à leur application concrète.

2- Dualité des discours, positionnements... politiques migratoires :

- ✓ vis-à-vis des pays du Nord
- ✓ vis-à-vis des pays du Sud

3- Dualité des approches nationales internes vis-à-vis des:

- ✓ Demandeurs d'emploi
- ✓ Candidats à la migration

Création d'une espèce particulière du citoyen : Homo Migrantus !

Deux sous espèces identifiées par les spécialistes de la question. Homo Migrantus N et Homo Migrantus S. (différenciés principalement par l'habitat).

Recommandations

1. La migration économique : une solution acculée par défaut d'opportunités nationales. Elle est à prendre au titre d'une solution partielle, complémentaire.
2. Extension des champs d'intervention et d'analyse du national vers le sous-régional et l'international (National vs Mondial).
3. Élaboration de politique de migration y compris dans sa composante travail (Paradigme du Nord vs Rien).
4. Re-discussion des termes de l'accord Sud Nord et orientation des coopérations et assistances techniques vers des prises en comptes de l'ensemble de la dynamique migratoires (Sud Sud, Sud Nord et Nord Sud).

4. Adoption d'une démarche intégrative des politiques de migrations dans ses différentes composantes : Nord vs Sud, emploi vs migration, conditions de développement externes vs internes...
5. Adoption d'une dynamique et un engagement politique de long terme (vision, enjeux, cohérence et suivi des initiatives, vs opportunisme et gain immédiat)
6. Abandon d'une politique instrumentalisée vers une dynamique éthique : le fait de société (pris comme tel) renvoi à l'action sociétale responsable.
7. Établissement d'un cadre macrostructural (bonne gouvernance, Renforcement du processus démocratique et lutte contre corruption, stabilité sociale, méritocratie, etc.)

8. Établissement d'un cadre interinstitutionnel national ouvert et paritaire avec l'ensemble des parties prenantes (Gouvernement, Organisations représentatives, Société civile)
9. Déclinaison en instruments, opérateurs (Renforcement des capacités des structures en charge de l'emploi et de la création d'activité, Offres de services dédiés (accompagnement, intermédiation...)) ;
10. Outillage (systèmes d'information, référentiels...), disponibilités des informations pour les demandeurs d'emploi et candidats à la migration (dispositifs, SIMT)...
11. Renforcements des cadre multilatéraux dans la sous région à un double niveau :
 - Institutionnel (accords, traités, directives....)
 - Opérationnels (relais, partenariats, outils et référentiels communs, dispositifs de reconnaissances des compétences...)

12. Renonciation aux mesures populistes restrictives vers des politiques d'ouverture (double nationalité, soutien à la mobilité, préférence sous-régionale, facilitation des procédures administratives...).
13. Reconnaissance symbolique et institutionnelle des diasporas de part et d'autres avec l'établissement de liens et de réseaux (les diasporas sont des populations de médiations et facilitent l'intégration économique, sociale et culturelle entre pays de la sous région).
14. ...?

Merci pour votre attention

Hakam EL ASRI

hakam.el-asri@pole-emploi.fr